

Ecrit par le 11 janvier 2026

Les Costières de Nîmes dévoilent leurs nouvelles bouteilles

Le [Syndicat des vignerons de l'AOC \(appellation d'origine contrôlée\) Costières de Nîmes](#) vient de dévoiler ses nouvelles bouteilles syndicales.

Deux bouteilles différentes ont vu le jour dans le cadre de ce projet de renouvellement. Une destinée aux vins rouges et blancs avec une bague carrée, une teinte cannelle et un poids de 630g. Une autre, totalement transparente, destinée aux vins rosés qui disposera prochainement d'un modèle avec bague à vis.

Ces deux bouteilles présentent une homogénéité de taille, en hauteur et au diamètre à l'épaule, répondant ainsi à des contraintes logistiques devant permettre de faciliter le transport grâce à un conditionnement unique et identique. A noter que la ville de Nîmes et l'appellation Costières de Nîmes partagent le logo du palmier et du crocodile dessiné par [Philippe Stark](#). Les deux nouvelles bouteilles syndicales portent ce logo à l'épaule pour rappeler l'enracinement des vins de l'appellation sur le territoire de Nîmes. Cette nouvelle gamme vient remplacer l'actuelle 'Nîmoise' présente sur le marché depuis 30 ans.

« Basée à Sorgues, la Verrerie du Comtat et l'un des distributeurs agréés. »

« Nous poursuivons notre démarche de valorisation collective de l'appellation grâce à ce projet de nouvelles bouteilles syndicales, souligne [Magali Jelila](#), directrice de cette AOC reconnue en appellation depuis 1986. Pour porter haut et fort les valeurs de l'appellation, nous travaillons à tous les niveaux d'élaboration du produit et l'innovation emballage, à travers les 25 millions de bouteilles mises sur le marché chaque année, participe à la montée en gamme de nos vins. »

Situé entre Nîmes et Camargue cette appellation de 4 500ha de vignes (dont 25% en bio) regroupant 78 domaines, 11 caves coopératives et 1 négociant vinificateur à également jouer la carte des savoir-faire locaux pour la réalisation de cette nouvelle gammes syndicales.

En effet, l'Appellation, qui produit environ 50% de rouge, 43% de rosé et 7% de blanc, a ainsi fait appel au cabinet de conseil orangeois [Cap 10](#), qui intervient principalement dans la Vallée du Rhône en apportant son expertise technique et commerciale.

Par ailleurs, l'appel d'offres a été remporté fin mai 2020 par l'entreprise française [Verallia](#) pour des bouteilles « made in France ». Fabricant exclusif de ces bouteilles, l'entreprise en assurera la distribution aux côtés de 3 autres distributeurs agréés, 2 dans l'Hérault ([Vitivin](#) et [Embouteillage service](#)) et une dans

Ecrit par le 11 janvier 2026

le Vaucluse avec la [Verrerie du Comtat](#) basée à Sorgues et dirigée par Aline Maroncelli.



Les nouvelles bouteilles syndicales de l'AOC Costières de Nîmes - à gauche, la bouteille 'statutaire' destinée aux vins rouges et blancs et à droite la bouteille 'innovante' pour les vins rosés.

Vignoble : Philippe Pellaton nouveau président d'Inter-Rhône

[Philippe Pellaton](#), président de la cave [Sinnae](#) à Laudun, vient d'être élu président d'[Inter-Rhône](#). Il succède à [Michel Chapoutier](#) pour un mandat de 3 ans durant lequel il entend poursuivre la politique de montée en gamme, de hiérarchisation et environnementale de l'interprofession.

Ecrit par le 11 janvier 2026

Philippe Pellaton, 51 ans, est le nouveau président d'Inter-Rhône. Il succède à Michel Chapoutier, qui vient d'achever 2 mandats de 3 ans à la tête de l'interprofession regroupant 1 500 opérateurs des vins AOC (Appellation d'origine contrôlée) des Côtes-du-Rhône et de la vallée du Rhône. Selon les modalités de gouvernance en usage au sein de l'interprofession, c'est donc un représentant de la production qui succède à un élu du secteur du négoce.

Un changement dans la continuité puisque Philippe Pellaton était déjà vice-président d'Inter-Rhône depuis 2010 et membre de la commission promotion depuis 2004. Il est aussi le président depuis 18 ans de la maison gardoise Sinnae (ex-cave coopérative de Laudun Chusclan Vignerons). Cette cave, créée en 1925, regroupe aujourd'hui 200 vignerons coopérateurs répartis sur 25 communes avec plus de 2 800 hectares de production et un potentiel de 130 000 hectolitres annuel. Il s'agit du premier producteur en volume des Côtes-du-Rhône et Côtes-du-Rhône Villages (8 millions de bouteilles).

« Certaines appellations des Côtes-du-Rhône sont aujourd'hui loin de leur potentiel de production ».

Le nouveau président d'Inter-Rhône entend poursuivre le mouvement de « premiumisation », en continuant de relever la valeur des vins de la Vallée du Rhône tout en diversifiant la production vers les blancs (15% d'ici 5 ans contre 10 % actuellement) et les rosés (20 à 25 % au lieu de 15 %).

En parallèle de cette diversification de la production, Philippe Pellaton réaffirme sa volonté de valoriser par la hiérarchisation et la montée en puissance des Côtes-du-Rhône Villages avec indication géographique et des Crus. Le nouveau président envisage une belle marge de progression puisque, pour lui, « certaines appellations des Côtes-du-Rhône sont aujourd'hui loin de revendiquer tout leur potentiel de production ».

Philippe Pellaton souhaite, enfin, continuer d'accompagner l'ensemble du vignoble dans une démarche environnementale type HVE (Haute valeur environnementale) ou RSE (Responsabilité sociétale des entreprises).

« Depuis plusieurs années, les pratiques vertueuses d'un engagement RSE sur les plans économiques, sociaux et environnementaux sont reconnues par les acteurs du vignoble, vignerons, caves coopératives et négociants, insiste-t-il. L'objectif est de maintenir l'équilibre entre l'efficacité économique, le respect de l'environnement et le progrès social. » Une approche que Philippe Pellaton souhaite rendre pérenne et collective en incitant « toutes les parties prenantes des Côtes du Rhône et de la Vallée du Rhône à le suivre, il pourra s'appuyer sur l'exemplarité d'Inter Rhône qu'il souhaite faire labelliser ».

« Nous nous inscrivons dans un moment de grande confusion. »

Le nouveau président d'Inter-Rhône est aussi revenu sur les conséquences de la conjoncture actuelle. Si

Ecrit par le 11 janvier 2026

le Covid-19 a focalisé l'attention, le secteur a également été touché par la mise en place des taxes douanières voulues par l'administration Trump aux Etats-Unis ainsi que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne : les deux premiers pays clients à l'export des vins de la Vallée du Rhône.

« Nous nous inscrivons dans un moment de grande confusion, tant au niveau national qu'au niveau international, explique-t-il. Nous venons de traverser 6 mois compliqués et nous avons devant nous 6 mois sans visibilité. »

Si pour l'instant le Brexit semble ne pas avoir eu de conséquences sur la demande outre-Manche, le marché américain a connu une baisse de -20 % sur les 12 derniers mois et de -46 % entre janvier et août 2020. En Chine, autre pays convoité par Inter-Rhône, le recul est de plus de 40 % sur les 8 premiers mois de l'année.

L'impact est cependant moins important puisque la Chine représente moins de 50 000 hl, là où les Etats-Unis pèsent 150 000 hl par an. « Il s'agit de 2 pays ciblés par Inter-Rhône depuis des années qui constituent des relais de croissance, tant en volume qu'en valeur », précise Philippe Pellaton qui entend par ailleurs restructurer le pôle technique de l'institut rhodanien afin d'en faire un véritable outil de mutation du secteur au profit des adhérents d'Inter-Rhône.

Un vigneron engagé dans le combat syndical

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en agriculture obtenu à l'école d'ingénieurs en agronomie, agro-alimentaire et environnement de l'[Isara](#) de Lyon, Philippe Pellaton a d'abord occupé un poste de responsable commercial dans un laboratoire vétérinaire avant de s'installer comme jeune agriculteur en 1999 à Laudun, sur l'exploitation familiale. Il y reprend les 8 ha de son grand-père. Aujourd'hui, son exploitation compte 35 ha certifié HVE (Haute valeur environnementale). Il produit une partie en bio et réalise 20 % de sa production en blanc.

Particulièrement actif en termes de représentation syndicale, il a enchaîné 4 mandats de président du [Syndicat général des vignerons des Côtes-du-Rhône](#). Une présidence qu'il va abandonner en décembre prochain. Depuis juillet dernier, il a également cessé son mandat au sein de la [Fédération des AOC \(Appellations d'origines contrôlées\) du Sud-Est](#). Il fera bientôt de même d'ici quelques semaines au sein de la [Confédération nationale des vins d'origine \(Cnaoc\)](#). En revanche, après avoir été président du Comité régional vins de l'Institut national de l'origine et de la qualité ([Inao](#)), Philippe Pellaton en restera membre.

Ecrit par le 11 janvier 2026

Covid-19 : les Costes du Rhône appellent à garder espoir



Après l'annulation de tous les évènements prévus par les Costes du Rhône et ses Baronnies depuis avril, la Commanderie appelle les Commandeurs, les Chevaliers et les Officiers à rester motivés et attentifs.

« Je leur demande de garder espoir dans un avenir proche qui nous permettra de nous rencontrer et de garder aussi le moral et la fierté de servir une juste cause : celle de la défense d'une appellation qui, depuis cinquante ans, n'a cessé de croître en notoriété et en diffusion dans le monde entier, et c'est ce que nous croyons, grâce aussi à l'activité de notre Commanderie et de ses Baronnies » détaille dans un communiqué, Patrick Galant, Grand Maître de la Commanderie des Costes du Rhône.

Force de représentation d'animation, de communication, de promotion et de maintien des traditions des vins des Côtes-du-Rhône ainsi que de la culture vigneronne et viticole, la Commanderie compte 11 Baronnies à travers le monde. Outre les Baronnies européennes (Liège, Gand, Montreux et Palatinat), la

Ecrit par le 11 janvier 2026

Commanderie des Costes du Rhône est ainsi aussi présente à Shanghai en Chine, Séoul en Corée du Sud, Québec, Drummondville et Montréal ainsi qu'à New-York et Philadelphie aux Etats-Unis.

Ventoux et Dentelles de Montmirail : à la découverte du vignoble durant un 'Fascinant weekend'



Du 15 au 18 octobre se tient la 7ème édition du '[Fascinant weekend](#)', un événement grand public destiné à promouvoir le vignoble ainsi que ses acteurs viticoles et touristiques. Nationale, l'opération se distingue

Ecrit par le 11 janvier 2026

cette année avec deux destinations exclusivement Vauclusiennes ('Autour du Ventoux' et 'Autour des Dentelles de Montmirail') qui proposeront un programme riche d'une quarantaine d'activités sportives, insolites et inédites, entre patrimoine naturel et culturel, terroir, dégustations, gastronomie... Le tout en compagnie et des vignerons et professionnels du tourisme des villages de Suzette, Lafare, La Roque Alric, Beaumes-de-Venise, Vacqueyras, Gigondas, Sablet ainsi que sur toute l'aire d'appellation Ventoux.

Du jeudi 15 au dimanche 18 octobre. Adresses, horaires et activités détaillées sur www.ventouxprovence.fr

Avignon-Montfavet : 35ème édition du Concours des vins ce samedi 3 octobre

Ecrit par le 11 janvier 2026



Initialement prévue le 14 mars dernier, la 35ème édition du [Concours des vins](#) se tient finalement ce samedi 3 octobre. Crise sanitaire oblige, le concours se déroulera dans un format intimiste à la salle polyvalente de Montfavet.

Le concours des vins d'Avignon édition 2020 aura finalement bien lieu. Le président de l'événement, José Gonzalvez et l'équipe organisatrice s'activent aux derniers préparatifs. Cette année, le concours se tiendra à la salle polyvalente de Montfavet dans les conditions qu'impose la crise sanitaire : gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée et sortie de la salle, espacement entre les dégustateurs, crachoir individuel, masque obligatoire en cas de déplacement, marquage au sol pour aider à la distanciation, prise de température frontale à l'arrivée et accompagnement personnalisé des membres du jury jusqu'à leur table. Un concours à la saveur particulière puisqu'il se déroulera dans un format plus intimiste qu'à l'accoutumée (pas de repas, pas d'animations, pas d'intronisations). Côté échantillons, certains producteurs ayant choisi de reporter leur participation en 2021, leur nombre a été revu à la baisse (500 environ) tout comme celui des dégustateurs.

Infos sur www.concoursdesvins-avignon.com

Ecrit par le 11 janvier 2026

Cove : Vendange des vignes intercommunales pour la bonne cause



Jacqueline Bouyac, nouvelle présidente de la [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove) et Michel Jouve, conseiller communautaire délégué à l'agriculture et au développement rural, également maire de [Fllassan](#), viennent de participer aux vendanges de la vigne intercommunale. Composée de 300 plants de syrah, grenache, cinsault et mourvèdre plantés en avril 2004 à l'initiative de la commission agriculture de la Cove avec le soutien de la [chambre d'agriculture de Vaucluse](#), la confrérie du plant de vigne de Caromb, la [confrérie des vignerons des Côtes-du-Ventoux](#) et le [lycée agricole Louis-Giraud](#) de Carpentras, la parcelle a été récoltée par une classe de l'établissement. Le raisin vendangé a été ensuite acheminé à la cave [RhôneA](#) à Beaumes-de-Venise pour y être vinifié avant

Ecrit par le 11 janvier 2026

d'être mis en bouteille au profit d'œuvres caritatives. Chaque année, ce sont ainsi 400 à 500 kg qui sont récoltés selon le climat. De quoi permettre de produire 400 à 500 bouteilles par cuvée.

10 068 hectares de vignes dans la Cove

Pour l'intercommunalité, la plantation de cette vigne rappelle l'importance de ce secteur dans l'économie de la Cove. Avec 1 831 exploitations, le domaine agricole représente 10,5% des emplois de l'agglomération et la vigne (raisins de cuve et de table) occupe 70% de la superficie agricole utilisée recensée sur le territoire la Cove, soit 10 068 hectares sur 14 656 hectares. Des vignes qui abritent plusieurs AOC (*Appellation d'origine contrôlée*) caractéristiques du Vaucluse comme les Côtes-du-Ventoux, les Côtes-du-Rhône avec deux appellations grand cru Gigondas" et Vacqueyras ainsi que les Beaumes-de-Venise rouge (14e cru de la Vallée du Rhône) et leurs muscats.

Vallée du Rhône : coup d'envoi des vendanges 2020 dans les vignobles ce 24 août

Ecrit par le 11 janvier 2026



Après des semaines d'observation des vignes et de la météo, [Inter-Rhône](#) annonce la récolte des premières grappes du millésime 2020 dans les vignobles de la Vallée du Rhône.

Alors que 2020 s'impose comme une récolte précoce sur l'ensemble du territoire, toutes les conditions sont réunies pour la réussite de ce millésime dans le deuxième plus grand vignoble d'AOP français. « Après un automne très pluvieux, avec notamment des précipitations importantes sur les mois d'octobre et novembre 2019 ayant permis une recharge hydrique du sol importante, l'hiver a été doux et sec », indique Inter-Rhône, l'interprofession des vins de la Vallée du Rhône. « Cet hiver, le 2ème le plus doux après 2015/2016, a conduit à une avance de la végétation. Le printemps 2020 se classe également comme l'un des plus chauds en France et a accentué l'avance constatée. La météo estivale a confirmé la précocité du millésime sans pour autant la renforcer : les températures relativement élevées en journée ont été équilibrées par la fraîcheur des nuits, tandis que quelques épisodes pluvieux ont apporté l'eau nécessaire à une bonne progression des maturités. La véraison a été hétérogène en fonction de la situation des parcelles et des grappes, mais l'on a pu noter une belle sortie des raisins, avec des baies de taille importante, et une végétation en avance d'une à deux semaines par rapport à 2019 suivant les zones. »

Si la récolte des blancs a déjà démarré dans certaines zones précoce des AOP de la Vallée du Rhône

Ecrit par le 11 janvier 2026

méridionale, les premiers coups de sécateur sont attendus pour la semaine du 24 août dans les AOP septentrionales, tandis que les rouges dans le nord comme dans le sud du vignoble devraient être vendangés à partir de début septembre. A l'heure du début des vendanges, les maturités ont ainsi une avance de 7 à 10 jours par rapport au millésime 2019, dans la partie méridionale comme dans la partie septentrionale du vignoble. « L'état sanitaire des vignes, grappes et baies est excellent. Si les conditions météorologiques des jours et semaines à venir restent favorables, cette situation laisse présager d'un très beau millésime 2020 pour les Appellations d'Origine Protégées de la Vallée du Rhône » conclut Inter-Rhône.

Les vignobles de la Vallée du Rhône mis en lumière par trois influenceurs

Ecrit par le 11 janvier 2026



Durant tout l'été, les influenceurs Dalkia Loves Wine, Bruno Maltor et Travel Me Happy (alias Thibault) vont valoriser les vignobles de la Vallée du Rhône sous l'angle oenotouristique.

En road trip depuis début juillet, Bruno Maltor dévoile ses coups de cœur en live sur [Instagram](#) et va réaliser un film sur YouTube qui mettra en avant les vignobles de la Vallée du Rhône. De son côté, Dalkia

Ecrit par le 11 janvier 2026

Loves Wine sera présente plusieurs week-ends de l'été pour partager sur son [blog](#) ses visites dans les domaines viticoles. Quant à Travel Me Happy (alias Thibault), il sillonnera les routes des villages des Côtes du Rhône et fera partager ses découvertes en live sur son compte [Instagram](#). A l'issue de son séjour, il réalisera une vidéo de son escapade qui sera diffusée par le réseau des Côtes du Rhône. Il aura également la charge de réaliser un reportage dédié à chacune des 8 entreprises lauréates de la distinction œnotourisme 2020.

www.vins-rhone.com

Rasteau : une fresque street-art pour les 10 ans du Cru

Ecrit par le 11 janvier 2026



Pour marquer les 10 ans du Cru, les vignerons et négociants de l'appellation Rasteau ont inauguré au cœur du village vigneron une fresque réalisée par le street-artiste Klemz.

Pour célébrer les 10 ans de son Cru, l'appellation Rasteau a fait appel à l'artiste graffeur originaire de Séguret Klemz qui s'était déjà illustré avec l'œuvre de l'Empereur Alexandre sur l'ancien moulin à Vaison-la-Romaine, pour réaliser une grande fresque colorée.

« Cette réalisation est le résultat d'une longue réflexion et illustre une grande cohésion au sein de l'appellation. Elle marque les 10 ans du Cru, l'âme de l'appellation et la tradition vigneronne et en même temps l'évolution des vins et des pratiques. Rasteau garde ainsi son authenticité tout en évoluant avec son temps » explique Réjane Pouzoulas, co-présidente de la section promotion de l'appellation.

Né il y a 10 ans, le Cru Rasteau se décline en vin rouge sec ainsi qu'en vin doux naturel (grenat, ambré, tuilé, rosé et blanc). Le climat méditerranéen, la présence de sols variés et des cépages emblématiques de la Vallée du Rhône tantôt dorés par le soleil, tantôt rafraîchis par le mistral, confèrent à ses vins leur



Ecrit par le 11 janvier 2026

grande richesse aromatique.

www.vins-rasteau.com